

GENÈVE

Sous enquête, les Khrapunov répliquent

La famille kazakhe établie à Genève fait l'objet d'une enquête pour blanchiment. Elle réfute les accusations formulées par le Kazakhstan dans une demande d'entraide internationale

2 minutes de lecture

Alexis Favre

Publié vendredi 30 novembre 2012 à 22:55.

La famille Khrapunov «rejette en bloc» les accusations formulées contre elle. Etablie à Genève, cette famille kazakhe est sous le coup d'une enquête pour blanchiment, ouverte par le parquet genevois, qui a donné suite à une demande d'entraide émise par les autorités kazakhes.

La demande d'entraide est dirigée contre Viktor Khrapunov – ex-maire d'Almaty –, son épouse Leila Khrapunova et leurs enfants Elvira et Iliyas. Selon la RTS, qui a révélé l'information jeudi, les autorités kazakhes accusent Viktor Khrapunov d'avoir utilisé de ses fonctions pour permettre à son épouse de s'enrichir sur des opérations immobilières. Le bénéfice des transactions atteindrait 250 millions de dollars, prétendent les autorités kazakhes.

Comptes bloqués

A ce stade, aucun membre de la famille Khrapunov n'a été mis en prévention ni entendu par le parquet genevois. «Nous avons considéré que la demande d'entraide avait une certaine cohérence, explique le procureur

Jean-Bernard Schmid. Les faits allégués correspondent à des infractions en droit kazakh et en droit suisse.» Une procédure a donc été ouverte pour établir si le produit d'infractions aurait pu être blanchi en Suisse. Le parquet passera au crible les comptes des Khrapunov. Selon nos informations, quelques centaines de milliers de francs de liquidités auraient été bloquées.

Contactée par Le Temps , Leila Khrapunova est formelle: «Au Kazakhstan, j'ai été l'une des premières femmes à me lancer dans les affaires, bien avant de connaître mon deuxième mari [Viktor Khrapunov], et le succès de mes PME n'a rien à voir avec lui. Je peux le prouver aux autorités suisses et démontrer chacune des accusations construites par la dictature kazakhe.» Dans un communiqué, la famille Khrapunov précise: «Le Kazakhstan a monté un dossier à charge visant à discréditer l'opposant au régime Viktor Khrapunov, qui possède des informations prouvant des fraudes massives et le comportement criminel du régime en place.» L'avocat de Viktor Khrapunov, Marc Henzelin, fait savoir que son client et sa famille «font confiance à la justice suisse» mais «s'opposeront, le cas échéant, à ce que des informations soient transmises à la justice kazakhe».

Alexis Favre
@alexisfavre

Producteur éditorial d'Infrarouge (RTS) et chroniqueur au Temps, dont il a été chef de la rédaction genevoise jusqu'à l'été 2017
